

33,5 %

C'est la **part de diplômés de l'enseignement supérieur** (diplômes post-bac) en Seine-et-Marne selon le dernier recensement de la population.

Un niveau de diplôme parmi les plus faibles d'Île-de-France mais proche de la moyenne nationale

Le niveau de diplôme* de la population de 15 ans et plus non scolarisée (sortie du système scolaire) révèle des différences marquées au sein de l'Île-de-France. Le niveau de diplôme des Seine-et-Marnais, est très proche de la moyenne nationale mais parmi les plus faibles de la région, avec la Seine-Saint-Denis.

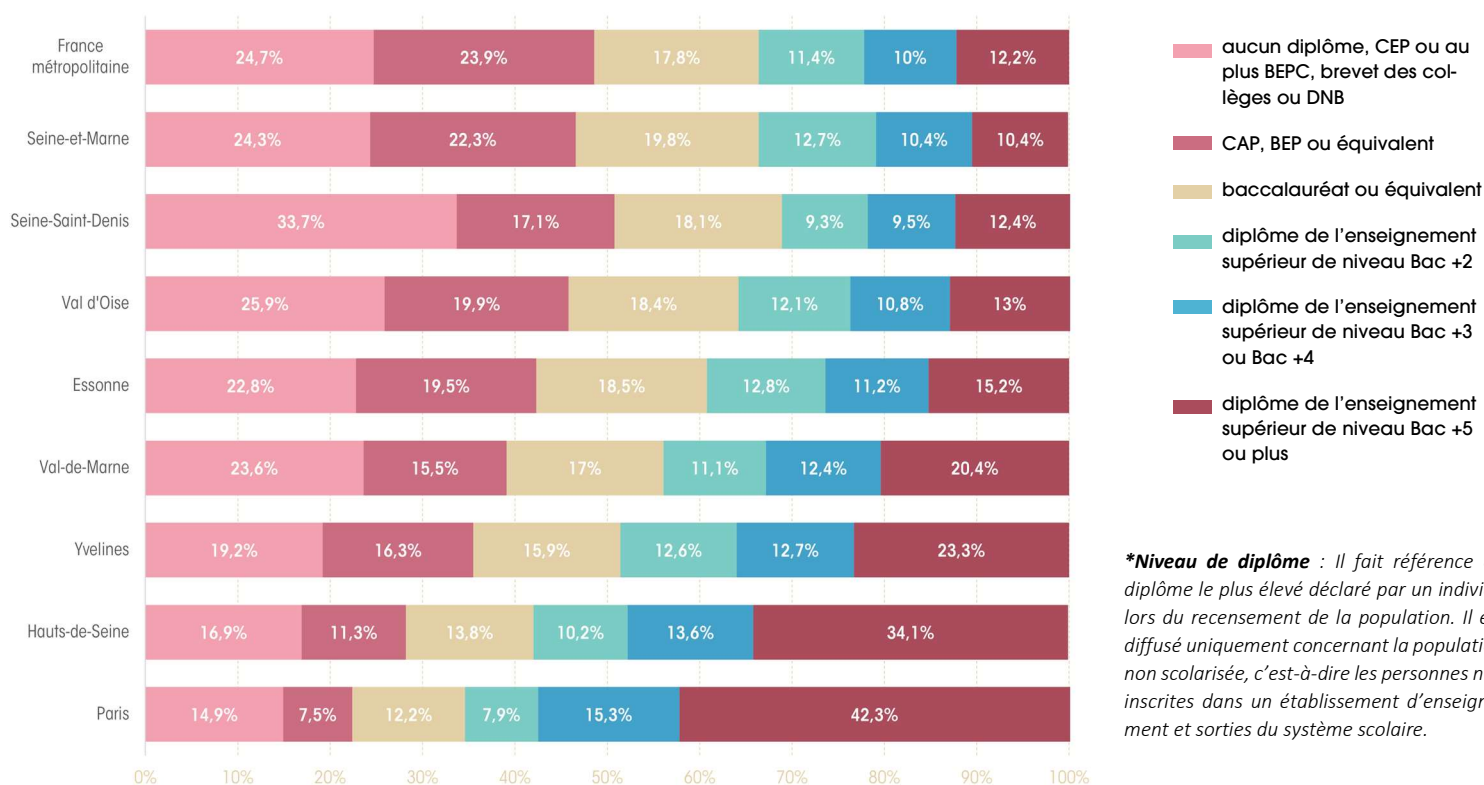
24,3 % des habitants n'ont aucun diplôme ou au plus un diplôme national du brevet, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (24,7 %) mais bien supérieur à Paris (14,9 %) et classe le département au 3^{ème} rang francilien derrière la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise.

La part des titulaires d'un CAP ou BEP est très élevée (22,3 %), la plus forte d'Île-de-France, avec une orientation marquée vers les formations professionnelles courtes. C'est également le cas du baccalauréat, avec le taux le plus important d'Île-de-France.

En revanche la part de titulaires d'un Bac +5 est la plus faible de la région et inférieure à la moyenne nationale. Paris et dans une moindre mesure les Hauts-de-Seine, se distinguent par leurs fortes proportions de diplômés d'un Bac +5. La part de diplômés du supérieur en Seine-et-Marne (33,5 %, tous diplômes post-bac confondus) est la 2^{ème} plus faible d'Île-de-France après la Seine-Saint-Denis (31,5 %).

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus

Source : Insee, recensement de la population 2022



***Niveau de diplôme** : Il fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par un individu lors du recensement de la population. Il est diffusé uniquement concernant la population non scolarisée, c'est-à-dire les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement et sorties du système scolaire.

Un niveau de diplôme en hausse

Entre les recensements 2016 et 2022, on observe une progression notable des diplômés de l'enseignement supérieur en Seine-et-Marne, en passant de 29,4 % à 33,5 %. La part de titulaires du baccalauréat augmente aussi très légèrement tandis que la part de non-diplômés ou titulaires au plus d'un diplôme national du brevet diminue. C'est également le cas de la part de titulaires d'un CAP ou BEP.

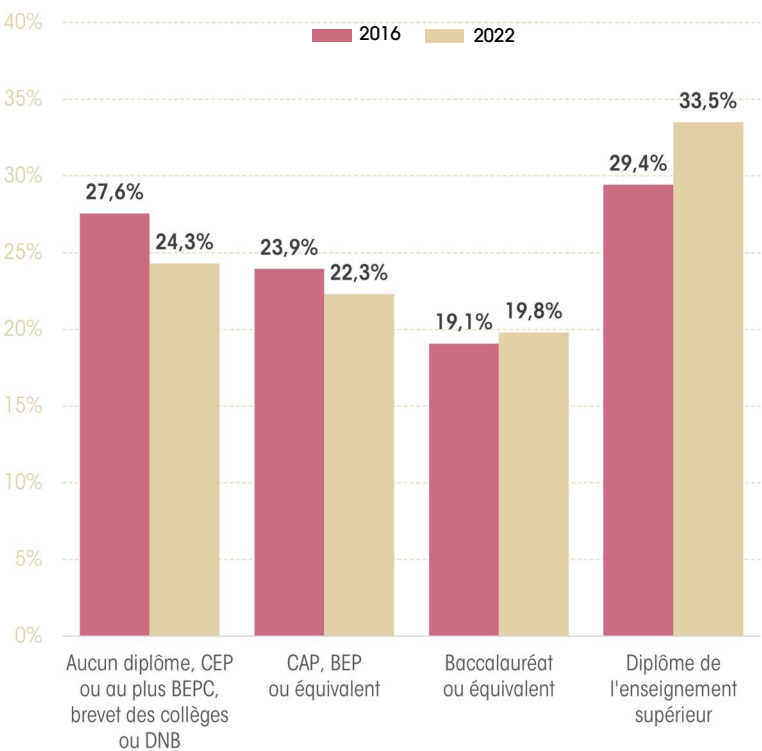
Le niveau de diplôme étant moins détaillé dans le recensement de la population 2016, tous les diplômes post-bac sont agrégés dans la catégorie « Enseignement supérieur » pour s'intéresser à l'évolution.

Des effets de générations

Il faut souligner que le niveau de diplôme de la population est soumis à des effets de générations, avec par exemple la massification de l'enseignement supérieur. Ainsi, si presque la moitié des Seine-et-Marnais de 65 ans et plus n'a pas de diplôme ou au plus le diplôme national du brevet, c'est le cas de seulement 13 % des 25-34 ans. À l'inverse, 5 % des 65 ans et plus ont un Bac +5 comme diplôme le plus élevé contre 19 % des 25-34 ans.

Évolution du diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus en Seine-et-Marne

Source : Insee, recensement de la population 2016-2022



Concernant les jeunes de 15-24 ans, les deux tiers sont toujours scolarisés et un tiers d'entre eux sont sortis du système scolaire (62 623 jeunes). Parmi ces jeunes non-scolarisés, 20 % sont sortis du système scolaire sans diplôme (ou au plus le diplôme national du brevet), un taux similaire à celui de la France métropolitaine.

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée par tranches d'âge en Seine-et-Marne

Source : Insee, recensement de la population 2022

